

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUILLET 2018
DELIBERATION N° 09

L'an deux mil dix huit, le dix neuf juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA (jusqu'à 19h55 – délibérations n°1 à 28), M. SOROSTE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS, MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme MEYZENC, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), M. LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN (à partir de 18h35), M. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h15), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme TAIEB par M. POCQ (à partir de 19h20), Mme CANDILLIER par M. ARCOUET, Mme BENSOUSSAN par M. LAIGUILLON (jusqu'à 18h35), Mme LARRE par Mme MARTIN DOLHAGARAY, Mme PICARD-FELICES par Mme HERRERA LANDA, M. PALLAS par M. ETCHETO (à partir de 19h15).

Absentes:

Mme BISAUTA (à partir de 19h55 – délibérations n°29 à 55), Mme BELBARAKA.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – DIDAM - Exposition MARTHA COOPER : Shooting a Revolution – Festival Street Art.

Au cours des années 70, son appareil photo autour du cou, l'aventurière et photographe professionnelle Martha Cooper, s'est retrouvée au milieu du Bronx face à l'émergence du graffiti new-yorkais. Anthropologue de formation mais également diplômée en art, Martha Cooper a immédiatement été subjuguée par cette pratique vernaculaire et clandestine. Depuis, dans les pas des *writers* (adeptes du lettrage) et artistes les plus talentueux de la planète, son intérêt pour documenter le phénomène street art ne s'est jamais éteint.

Martha Cooper: Shooting a Revolution est une exposition exceptionnelle qui retrace la naissance du graffiti et l'avènement du street art. Avec la rigueur du scientifique au travail, Martha Cooper y propose des clichés d'hier et d'aujourd'hui, d'actions illégales ou commissionnées, saisies tout autour du monde. L'auteure de l'ouvrage culte *Subway Art*, vendu à plus d'un million d'exemplaires, proposera également au sein de cette exposition de découvrir un nouveau projet éditorial qu'elle mène en collaboration avec le photographe Ninja K: *One week with 1UP*. Cette exposition est présentée au DIDAM par le centre d'art Spacejunk en partenariat avec la Ville de Bayonne, du 21 septembre au 28 octobre 2018, à l'occasion de la seconde édition du festival street art Points de Vue (17 au 21 octobre 2018).

Ancrée dans le festival Points de Vue, l'exposition bénéficiera d'un programme de médiation entièrement coordonné par le centre d'art Spacejunk (visites commentées, programme à destination des scolaires, rencontres, projections...), dont une soirée spécifique au DIDAM en présence de Martha Cooper pendant le festival.

Compte tenu de cette spécificité, le centre d'art Spacejunk assure la coordination et la production de l'ensemble de l'exposition, l'accompagnement de la Ville étant constitué d'une mise à disposition gratuite des espaces du DIDAM et du personnel de surveillance, ainsi que d'un budget de 5 000 € TTC pour la prise en charge du vernissage et la réalisation des outils de communication (affiche, dépliant, carton d'invitation et communication dématérialisée). Une conférence de presse commune sera organisée conjointement par la Ville et le centre d'art Spacejunk le vendredi 21 septembre pour annoncer le festival en amont de l'inauguration de l'exposition le jour-même.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et contrats amenés à être établis pour la mise en œuvre de ce projet.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne